



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Guide de la réduction des déchets



Édito



Ne pas gaspiller, limiter la production de déchets, privilégier le réemploi, développer le recyclage et réduire au minimum l'enfouissement : tels sont les grands objectifs de la démarche « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » engagée par Versailles Grand Parc. L'idée ? Encourager chacun à produire moins de déchets, à mieux les trier et à leur donner une seconde vie, tout en soutenant l'économie circulaire.

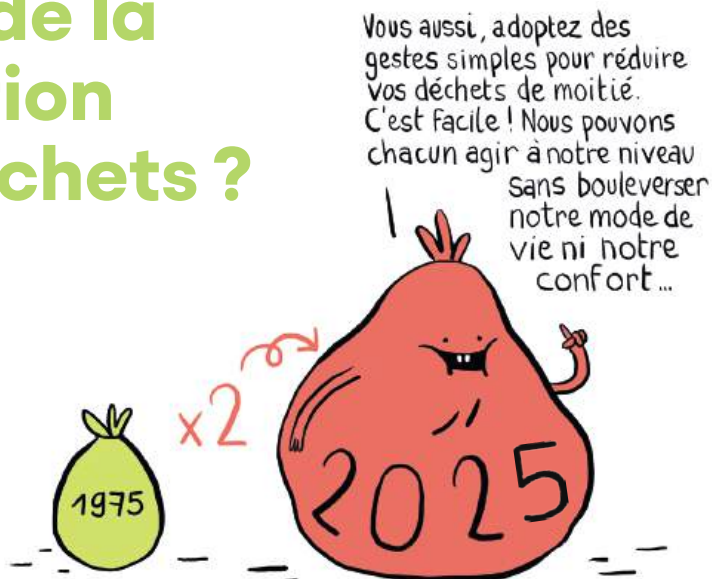
À l'échelle individuelle, cela commence par des gestes simples et accessibles : anticiper sa liste de courses, réduire les emballages, composter, réutiliser, ou encore limiter les produits toxiques.

Dans ce guide, vous découvrirez plus d'une cinquantaine d'écogestes pour alléger vos poubelles... et votre budget !



Pourquoi un guide de la réduction des déchets ?

Aujourd'hui, chaque habitant de Versailles Grand Parc produit près d'une demi-tonne (450 kg/hab) de déchets par an ! C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !



Je réduis ma poubelle de **50%** en privilégiant le réutilisable et en compostant

Je réduis de **25%** ma poubelle en triant

Jetable (papier, cartons en petits morceaux) et déchets de cuisine



vêtements, chaussures, jouets, etc



Mes courses

› Avant d'acheter

- › Je fais le tour de mon placard et de mon réfrigérateur pour éviter d'acheter en double ou en trop grande quantité
- › Je pense à l'avance à mes menus de la semaine pour faire ma liste de courses. Je cible ainsi exactement les produits et les quantités dont j'ai réellement besoin
- › J'achète uniquement les quantités nécessaires pour réaliser mes recettes : j'évite ainsi de surconsommer tout en faisant des économies et en limitant les risques de gaspillage
- › Je me munis de contenants réutilisables (cabas ou paniers, sacs à vrac, sacs à pain, gourdes, boîtes...) avant mes courses pour éviter les emballages inutiles
- › Je pense aux applications anti-gaspillage (Too-Good To Go, Phenix, Flashfood, FoodHero...)



› Pendant mes achats

- › Je fais attention aux promotions, et me concentre sur celles dont j'ai réellement besoin, surtout pour les produits frais
- › J'évite les produits suremballés et je privilégie l'achat en vrac ou à la coupe, et les formats familiaux (sauf quand ils représentent un risque de gaspillage)
- › Je surveille les dates de péremption, en particulier sur les produits en promotion
- › Je privilégie les fruits et légumes de saison et j'achète au maximum local pour limiter mon empreinte carbone
- › J'achète les fruits et légumes « moches ». Tout aussi bons et sains, ils sont trop souvent laissés de côté !

Te Craque
Pour le Vrac !



Je me renseigne sur les petits
producteurs locaux, les fermes...
avec la carte :
[www.versaillesgrandparc.fr/
vos-demarches/consommer-local](http://www.versaillesgrandparc.fr/vos-demarches/consommer-local)



Ma cuisine

› J'organise ma cuisine

- › Les dates de consommation sont claires pour moi :
 - « à consommer de préférence avant le » indique la date à partir de laquelle les qualités nutritionnelles ou gustatives du produit peuvent diminuer. Le produit reste néanmoins consommable passé cette date.
 - « à consommer jusqu'au » concerne les denrées périssables, pouvant présenter un danger une fois la date dépassée.
- › Je stocke mes produits de manière adaptée : je conserve par exemple les pommes de terre à l'abri de la lumière, j'isole les fruits trop mûrs des autres, je garde les champignons dans un sac en papier...
- › Je mets en évidence les produits qui périssent le plus vite pour ne pas les oublier
- › Je connais mon frigo, et ses différentes zones de froid pour y entreposer mes produits en conséquence.

› Je cuisine malin

- › Je dose mes aliments pour éviter d'avoir trop de restes
- › Je cuisine mes légumes de A à Z : certaines fanes ou épluchures sont pleines de nutriments et très utiles dans de nombreuses recettes !
- › Je réutilise mon eau au maximum : je peux par exemple réutiliser celle de lavage de mes légumes pour arroser mes plantes
- › J'accommode mes restes en trouvant des recettes dans lesquelles les utiliser. En dernier recours, je les congèle pour plus tard.
- › J'évite au maximum d'acheter des plats préparés (industriels, suremballés, souvent plus chers et peu sains)



Ma salle de bain

› J'achète responsable

- › J'évite à tout prix les emballages plastiques pour mes produits d'hygiène et de beauté
- › Je remplace mon gel douche par un savon
- › J'utilise un shampoing solide
- › J'achète une brosse à dent en bambou
- › J'abandonne les coton-tige au profit d'un oriculi
- › J'adopte le coton lavable

POUR ALLER + LOIN



Il existe de nombreuses recettes de produits d'hygiène et de beauté à faire soi-même ! À découvrir sur Internet !

Je fabrique moi-même mon baume à lèvres !

Huile végétale d'amande douce : 1g
Macérât de calendula : 1g
Beurre de karité : 2g
Vitamine E : 1 goutte
Cire d'abeille : 0,8g

1. Faites fondre au bain-marie la cire d'abeille avec le beurre de karité, le macérât de calendula, la vitamine E et l'huile d'amande douce.
2. Remuez jusqu'à obtention d'un mélange bien homogène puis retirez ensuite le bol du bain- marie.
3. Transférez alors dans un stick vide ou un pot.
4. Laissez refroidir quelques heures. C'est prêt !

Mes déchets de cuisine et de jardin

✓ Déchets alimentaires
+ Σ Déchets (de jardin)
= BIO DÉCHETS ✓

Ces déchets organiques, c'est-à-dire « biodégradables » composent environ 30 % de notre poubelle d'ordures ménagères ! Il existe des solutions pour leur offrir une nouvelle vie !

› J'adopte une poule !

Une solution originale puisqu'une poule consomme l'équivalent de 150 kg de déchets organiques à l'année ! Grâce à elle, je récolte de bons œufs frais (environ 230 par an), soit ma consommation annuelle.



› Je composte mes biodéchets !

Bonne nouvelle : pour composter, il n'est pas indispensable d'avoir un jardin ! Je peux composter mes biodéchets aussi bien collectivement en pied d'immeuble ou dans un jardin partagé, qu'individuellement sur mon balcon ou dans ma cuisine grâce au lombricompostage.



Versailles Grand Parc accompagne gratuitement les projets de compostage en maison mais aussi en immeuble en fournissant le matériel adapté à votre habitation et propose des ateliers de formations au compostage et au lombricompostage.

Pour faire votre demande, complétez le formulaire sur versaillesgrandparc.fr



› Je composte dans mon jardin, en appartement ou avec mes voisins

Pour composter, il n'est pas indispensable d'avoir un jardin : le compostage collectif en pied d'immeuble se pratique de plus en plus et le lombricompostage en appartement prend peu de place !



› Dans le jardin :

En tas ou dans un composteur positionné à l'abri de la chaleur.



› En appartement :

Le lombricompostage permet de valoriser facilement et rapidement ses déchets de cuisine.



› En immeuble ou au niveau de mon quartier :

Chacun peut placer ses déchets dans un bio-seau avant de les amener à l'aire de compostage.



Que faire de mon compost ?

Je peux l'utiliser dans du paillage ou comme fertilisant naturel pour mon jardin ou mes plantes d'appartement. Et si jamais j'en ai trop, je peux le mettre au pied des arbres, dans un jardin partagé de mon quartier ou l'offrir à mes voisins !

Mon ménage

› Je fais le ménage dans mes produits ménagers

Pour nettoyer chez vous, allez au plus simple avec cinq produits multi-usages, 100 % naturels et économiques pour l'entretien du sol au plafond.



Le vinaigre blanc

Il fait briller les vitres, détartre, élimine les odeurs, les bactéries et les moisissures.



Le bicarbonate de soude

Il détache, désodorise et améliore l'efficacité du vinaigre blanc.



Le savon noir

Il lave et dégraisse.



Les cristaux de soude

Ils dégraisent et débouchent les canalisations.



Le savon de Marseille

Il nettoie, dégraisse et détache (à diluer à l'eau).

› Je fabrique mes produits ménagers



LESSIVE

Faire chauffer 1 litre d'eau

Verser 75g de savon de Marseille rapé (sans glycérine ajoutée)

Une fois le savon fondu, verser 75g de cristaux de soude, puis 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude

Laisser reposer la nuit

Le lendemain, homogénéiser avec le mixeur plongeur (rajouter un peu d'eau si besoin)

NETTOYANT MULTI-USAGE

Mettre 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude dans un spray

Rajouter 3 cuillères à soupe de vinaigre blanc infusé au citron (écorces de citron)

Rajouter 1 litre d'eau chaude petit à petit

NETTOYANT WC

Mettre 3 cuillères à soupe de cristaux de soude dans 1 litre d'eau bouillante et versez dans la cuvette. Laissez agir 15 min et frottez avec une brosse si nécessaire pour décoller les traces de calcaire

ASTUCE



Pour laver ma vaisselle, j'utilise du savon de Marseille pur sur une brosse

J'allonge la vie de mes objets

Avant de jeter un objet, je pense au don, à la revente et au réemploi !

- › Je loue ou j'emprunte les outils et objets dont je me sers très peu (matériel de jardinage, outils de bricolage, vêtements de cérémonie...)
- › J'achète d'occasion et lorsque j'achète neuf, j'opte pour des produits à usage durable ou permanent (réutilisables ou rechargeables)
- › J'entretiens, je répare ou fais réparer les objets usés, qui ne fonctionnent plus
- › Je donne mes objets pour leur donner une nouvelle vie.
Équipements et vêtements : je les recycle, les revends ou les donne à des associations ou dans les ressourceries.

› Textiles

Ayez le réflexe le Relais. Plus de 80 bornes sont disponibles sur Versailles Grand Parc. Vêtements en bon état, chaussures et articles de maroquinerie, sont triés par des personnes en réinsertion pour être remis dans des boutiques dédiées, recyclés en chiffons et/ou en isolants thermiques.

Pour connaître les lieux les plus proches de chez vous : **www.versaillesgrandparc.fr** rubrique au quotidien › réduire ses déchets

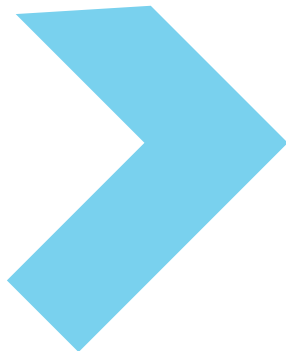
› Déchets d'équipements électriques et électroniques

Pensez aux bornes de collecte Ecologic pour les petits appareils. Ceux qui y sont déposés sont ensuite valorisés par cet éco-organisme agréé ayant la responsabilité du recyclage de ces déchets .

Retrouvez toutes ces bornes sur l'**appli T.R.I. VGP**.

Découvrez les ressourceries du territoire !

Elles favorisent
les liens sociaux,
les solidarités
et participent à
l'économie locale.



Bon à savoir !

Le bonus réparation

Depuis décembre 2022, le bonus réparation (loi AGECE) permet de réduire immédiatement la facture de réparation d'un appareil électrique ou électronique hors garantie, chez un réparateur labellisé QualiRépar.

Appareils concernés : petits appareils de cuisine, aspirateurs, outillage électroportatif, gros électroménager (lave-linge, frigo, etc.), image/son, informatique, mobilité électrique, objets connectés, instruments de musique...

Le bonus réparation textile

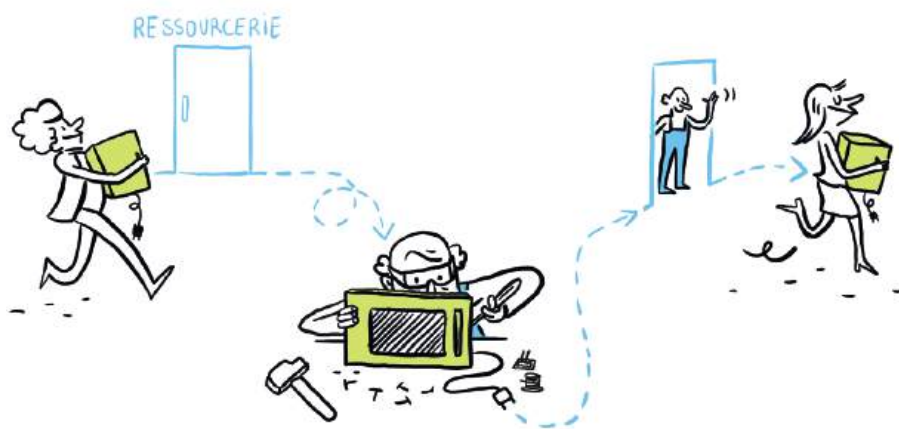
Depuis novembre 2023, une aide similaire existe pour prolonger la vie des vêtements, linge de maison, lingerie et chaussures. Elle s'applique directement chez les réparateurs labellisés Refashion.

Biens concernés : vêtements (hors cuir et fourrure), chaussures, linge de maison, lingerie.

Plus d'infos sur le bonus réparation

Trouver un réparateur agréé, éligibilité, montant du bonus...

quefairedemesdechets.ademe.fr



› Un service gratuit pour vos gros appareils en fin de vie

Même cassés, lave-linges, frigos, cuisinières, contiennent des matériaux précieux qui peuvent être recyclés. Avec Ecosystem, vous pouvez bénéficier d'un enlèvement gratuit à domicile de vos gros électroménagers.

Service proposé en partenariat avec certaines collectivités et enseignes.

Comment ça marche ?

- › Rendez-vous sur www.ecosystem.eco
- › Vérifiez votre éligibilité en quelques clics
- › Choisissez une date pour l'enlèvement à domicile
- › L'équipement est enlevé gratuitement et recyclé dans une filière certifiée

JE ME LANCE

Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction du gaspillage, grâce à quelques gestes simples !



J'utilise des sacs réutilisables ou un panier pour aller faire les courses



Je privilégie le savon aux gels douches



J'équipe ma boîte aux lettres d'un « Stop-Pub »



Je bois l'eau du robinet



Je donne les vêtements que je ne souhaite plus mettre (borne «Le Relais »)



J'arrête les capsules de café

LE PETIT GESTE EN +



Un cadeau à faire ? J'offre un spectacle ou une activité plutôt qu'un bien matériel

› Je fais des économies



LES GESTES	AVANT	APRÈS	MES ÉCONOMIES
Je bois l'eau du robinet	Eau minérale 0,33 € / L Soit 165 € par an	Eau du robinet 0,004 € / L Soit 2,35 € par an	163 € économisés par an / personne
J'utilise un savon pour ma douche	Gel douche pour une famille de 4 personnes 105 € par an	Savon pour une famille de 4 personnes 19 € par an	86 € économisés par an pour une famille de 4 personnes
Je cuisine les restes	Gaspillage alimentaire 100 € / par personne	Je cuisine les restes	400 € économisés par an pour une famille de 4 personnes
J'arrête les capsules de café	2 capsules de café par jour 503 € par an	2 cafés par jour en café moulu 139 € par an	364 € économisés par an / personne
Je troque ma garde-robe	Je n'achète que du neuf Budget moyen : 655 €	Je troque, j'achète en seconde main la moitié de mes vêtements Budget moyen : 327 €	328 € économisés par an / personne

TOTAL ÉCONOMISÉ
(pour une famille de 4 personnes)

3 178 € / an
soit 264 € / mois

LE PETIT GESTE EN +



Je privilégie l'achat en vrac pour éviter les emballages et économiser. Un produit emballé coûte 15% plus cher !



› **Téléchargez T.R.I VGP**

L'appli dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets.

bit.ly/applitri



› **Abonnez-vous à la newsletter prévention des déchets**

Découvrez les dernières actualités, évènements, conseils pratiques et outils pour réduire ensemble la quantité de nos déchets !

bit.ly/newsletterprevention

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - 2025
Impression : Le Réveil de la Marne | Illustration : Bahia - Caribara